

EXPOSER LES MOMIES AU MUSÉE

Quelle(s) éthique(s) muséographique(s) du corps humain ?



Mémoire présenté par
Laure Antunes
Avignon Université
laure.antunes19@gmail.com

INTRODUCTION

La présentation d'un corps humain dans une vitrine n'a rien d'une démarche anodine. Depuis des évènements emblématiques (restitutions, expositions polémiques), elle est au cœur d'un débat d'ordre éthique questionnant le **respect de la dignité humaine** des collections dites « sensibles ».

Or, les momies égyptiennes n'ont jamais été intégrées à cette discussion en raison de leur patrimonialisation ancienne, ayant abouti à la désactivation de leur caractère sacré. Pourtant, la **complexité de leur statut** (entre objet et personne) et leurs **valeurs divergentes** exercent de **vives tensions** lors de leur mise en exposition.

Alors « comment » et « par quels moyens » **exposer éthiquement les momies égyptiennes au musée**, soit en respectant le principe de dignité humaine.

MÉTHODOLOGIE

Exposition **Momies, corps préservés, corps éternels**, Muséum de Toulouse (22 oct. 2022 – 2 juil. 2023) :

~~~~~ **Expertise muséographique** : relevés et observations (parcours de visite, discours scientifique, mode d'exposition, mise en scène, dispositifs de médiation), détermination de parti-pris éthiques et analyse (intérêts, enjeux, impacts, potentielles limites).

~~~~~ **Entretiens qualitatifs avec des professionnels de musée** : collecte de données (considérations éthiques, positionnements, points de vue déontologique), détermination des argumentaires et analyse (représentations, valeurs par rapport à leurs pratiques).



Momie de Tamit
©Archivio Museo Egizio

RÉSULTATS

Outils muséographiques et scénographiques pour une **approche autant respectueuse de l'intégrité et de la dignité des momies que des visiteurs** :

~~~~~ **Discours expographique donnant à voir le caractère sacré des momies** : reconstitution du contexte funéraire et artifices scénographiques (lumière tamisée, environnement sombre, ambiance sonore) pour créer une atmosphère suggérant aux visiteurs d'adopter une attitude respectueuse.

~~~~~ **Mise en scène d'alerte des sensibilités auprès des visiteurs** : signalétique d'avertissement et outils spécifiques (espace semi-fermé, vitrine sans tain avec déclenchement manuel de luminosité) laissant le choix d'être confronté à la présentation d'un corps.

~~~~~ **Médiation numérique facilitant cette rencontre** : dispositifs de numérisation 3D donnant des clés de compréhension (humanité, intérêt patrimonial et scientifique).

## CONCLUSION

La diversité de parti-pris muséographiques et des considérations à l'égard des momies égyptiennes reflète le caractère complexe d'une telle problématique au sein de laquelle l'institution muséale ne prend pas véritablement position.

Les professionnels muséaux sont livrés aux difficultés de conciliation et d'assimilation de **normes juridiques contradictoires et de principes éthiques définis, mais non imposés** par le *Code de déontologie* de l'ICOM.

**Vers un projet de recherche doctorale** : formuler une charte éthique du traitement des restes humains afin de guider leurs pratiques vers une approche déontologique et de pallier l'absence de juridiction propre.